

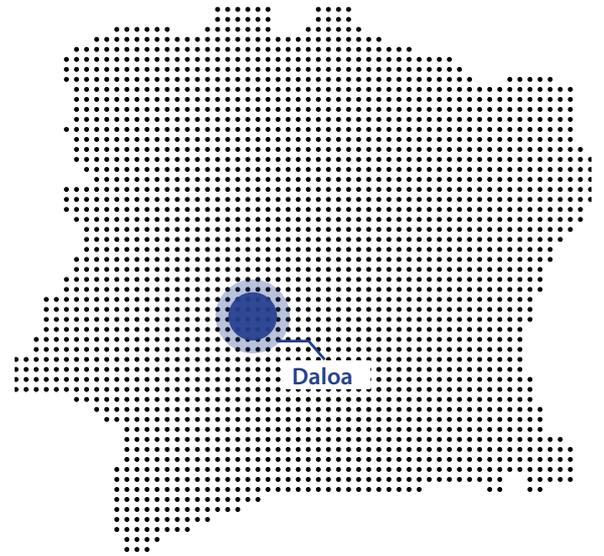


Cofinancé par
l'Union européenne



Note d'analyse

LE MARATHON DU BIEN-ÊTRE



**LA PROBLÉMATIQUE DE L'AUTONOMISATION,
DE L'ACCÈS À L'EAU & AUX SOINS DE SANTÉ**

RÉSUMÉ

Chef-lieu de département, Daloa est une ville du centre-ouest de la Côte d'Ivoire. De par sa situation géographique, la ville de Daloa est la deuxième région militaire du pays. Elle se trouve aussi dans la zone agricole la plus productive du pays ; ce qui fait qu'elle bénéficie d'infrastructures routières permettant un trafic régulier de produits vivriers. Tous ces atouts ont favorisé une explosion démographique de la population et une urbanisation non contrôlée. Ainsi, avec une superficie de 530,5 ha, Daloa est devenue la troisième ville la plus peuplée de la Côte d'Ivoire, après Abidjan et Bouaké. Malheureusement, le développement de la ville ne va pas de pair avec les besoins de la population. En effet, à l'instar de l'ensemble des populations vivant en Côte d'Ivoire, celles de Daloa sont particulièrement confrontées à des problèmes d'ordre sanitaire, financier et hydrique. À Daloa, malgré la prédisposition des cultures vivrières, les prix des denrées alimentaires sur les différents marchés sont très élevés. Parallèlement à la cherté de la vie, les infrastructures sanitaires sont insuffisantes ou inopérantes pour cause de manque d'électricité et/ou d'eau potable. En outre, l'absence de spécialistes et l'insuffisance de personnel contraignent une frange moins nantie de la population à recourir à l'automédication et/ou à la médecine traditionnelle ; ce qui augmente le taux de mortalité. Enfin, la caducité des infrastructures hydrauliques conjuguée à la non maîtrise par moment des charges

polluantes de l'eau de la rivière «Lobo» utilisée pour l'alimentation en Eau Potable (AEP) oblige une bonne partie de la population de la ville de Daloa à se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement en eau. Or, les études sur la qualité de ces sources d'AEP palliatives restent très sommaires et inexistantes pour certaines. Elles constituent d'ailleurs un réel danger pour la santé des populations. Tous ces problèmes ont attirés l'attention des Organisations de la Société Civile (OSC) féminines de Daloa. Ainsi, dans le cadre du projet « Finances Publiques, je participe ! », les femmes des OSC de Daloa ont avec trois (3) experts et un coach diligentés par les co-demandeurs, rédigés un plaidoyer à la suite de plusieurs rencontres tenues les 27 octobre et 10 novembre 2021 dans ladite ville. Au terme de ces rencontres, l'accès à un financement des femmes avec moins de contraintes, l'accès à des infrastructures et un personnel sanitaire qui répond aux standards internationaux, et le droit constant à une eau potable pour la population de Daloa ont meublés les doléances qui nécessitent une synergie d'actions, entre les OSC et les décideurs.

Le présent document de plaidoyer constitue donc un outil d'interpellation de tous les décideurs, pour un changement de la situation précaire des populations de Daloa qui mérite d'être améliorée.

1. CONTEXTE

En ce 21^{ème} siècle caractérisé par l'amélioration de la qualité de la vie sur terre, les débats sur le Développement Durable ont sensibilisé à la fois la communauté, les politiques et la société civile. Si le développement durable est devenu une réalité universelle, sa mise en place exige surtout pour les pays les moins nantis, de mettre en équation différentes préoccupations d'ordre sociales, économiques et environnementales.

Au lendemain des crises socio-politiques, la Côte d'Ivoire a compris la nécessité de la bonne gouvernance des finances publiques, gage de progression sur la voie de la réduction de la pauvreté. Depuis lors, la Côte d'Ivoire a entrepris des réformes dans tous les secteurs de développement. Entre autres secteurs touchés par ces réformes, figurent la santé, les finances et l'eau.

- Au niveau de la santé, le gouvernement, à travers le Ministère en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, a élaboré la Politique Nationale de Santé (PNS) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) pour la période 2016- 2020. Ce plan vise l'amélioration de l'état de santé et le bien-être des populations en rendant les soins, plus accessibles à toutes les franges de la population, même aux plus vulnérables notamment les femmes et les enfants de moins de 5 ans. En outre, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en place un système de la gratuité ciblée suivie du projet Couverture Maladie Universelle (CMU) qui a pour objectif de réduire les couts des soins. La Côte d'Ivoire a également signé l'engagement d'Abuja en avril 2001 dans lequel, le pays s'engage à consacrer 15% de son budget national à la santé.

- Au niveau des finances, nous pouvons noter une surveillance et une communication plus accrue sur les prix des produits de première nécessité (riz, farine, huile, etc.) mais aussi la réactivation et le renforcement du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC).

Par ailleurs, le projet de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans la planification du développement en Côte d'Ivoire est en cours de mise en œuvre. Cela, afin de pallier au mieux les effets désastreux du réchauffement climatique sur la production agricole et donc sur les prix des denrées. Il y a aussi les grands projets et constructions d'infrastructures routières mis en place par le gouvernement ces dernières années, afin de faciliter le transport des marchandises et diminuer son coût. En ce qui concerne l'accès aux services financiers adaptés, une stratégie gouvernementale d'inclusion financière sur la période 2019-2024 a été mise en place en cohérence avec celle de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Cette stratégie vise à améliorer l'accès aux services financiers pour les populations vulnérables et exclues, à promouvoir la finance numérique mais aussi à éduquer financièrement les utilisateurs de ces services. Le succès du mobile money et sa forte adoption à travers le pays en sont des conséquences.

- Au niveau de l'eau, les actions gouvernementales ont été ponctuées par des réformes innovantes qui ont permis selon les contextes de structurer les besoins en eau potable en trois sous-secteurs que sont l'Hydraulique Urbaine (HU), l'Hydraulique Villageoise (HV) et l'Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA). Ces programmes ont permis l'implantation de plusieurs milliers de forages équipés de pompe à motricité humaine sur l'ensemble du territoire national. A titre d'exemple, en 2001, en zone rurale, près de 8 528 villages et campements ont été dotés de 19 437 points d'eau modernes. En décembre 2008, la couverture des besoins en eau potable était évaluée à 50 % en milieu rural et 73 % en milieu urbain.

2. PROBLÉMATIQUE

2.1. Finances

Malgré cette volonté des autorités gouvernementales à réduire la pauvreté des populations dont elles ont la charge, la mauvaise gestion des finances publiques semble apparaître en filigrane. En effet, pendant que les besoins de la population sont inévitablement supérieurs aux ressources dont disposent le gouvernement, il y a une gestion non efficiente des finances publiques qui impacte la croissance économique des populations. Ainsi, selon l'indice du coût de la vie, la Côte d'Ivoire est le quatrième pays le plus cher d'Afrique. Evidemment, ce coût de vie élevé a un effet négatif sur le bien-être des populations ivoiriennes et donc sur le développement économique et social. Cet état de fait a été signalé à plusieurs reprises par la société civile sur l'ensemble du territoire ivoirien, et particulièrement dans la ville de Daloa et sa périphérie. En effet, à Daloa, les prix des denrées alimentaires sur les différents marchés sont élevés. La principale raison évoquée est le coût élevé du transport des marchandises dû au mauvais état des routes et aux coûts arbitraires fixés par les transporteurs. Outre les facteurs anthropiques, le réchauffement climatique modifie le calendrier cultural ; ce qui entraîne une hausse des prix de ces denrées en cas de pénurie. En plus des effets négatifs du changement climatique, la difficulté d'obtention du financement dû aux taux d'intérêts exorbitants sur les prêts et un délai avant remboursement très court sont autant de facteurs qui augmentent la pauvreté.

2.2. Santé

Dans la ville de Daloa (chef-lieu de la région du Haut Sassandra), les établissements de santé sont très insuffisants et leur répartition est très inégale. Il est dénombré sept (07) centres de santé se déclinant en un (01) Centre Hospitalier Régional (CHR), un (01) centre antituberculeux, un (01) service de Protection Maternelle Infantile (PMI) et quatre (04) centres de santé urbains. Malgré l'existence de ces infrastructures mises à la disposition de la population, seulement 10% de la population du Haut Sassandra sont à moins de 5 kilomètres d'un centre de santé. D'ailleurs, les données locales ne correspondent pas aux normes internationales qui stipulent 1 médecin pour 8 000 habitants. Ainsi, le ratio est de un (01) médecin pour 12 000 habitants. De plus, en ce qui concerne la disponibilité du matériel, c'est un réel « casse-tête » pour les patients et leur famille. Certains centres de santé ne sont pas connectés au réseau d'adduction d'eau

potable et d'électricité. Les équipements techniques et lits d'hospitalisation sont souvent insuffisants, vétustes ou hors-service. Quand les bâtiments des centres de santé existent, ils sont pour certains délabrés. Au niveau des services spécialisés, notamment au CHR, il est remarqué une faiblesse des plateaux techniques des structures de référence (pas de groupe de relais en cas de coupure d'électricité) ; ce qui constitue un véritable danger lors des opérations chirurgicales. Le nombre insuffisant de personnel, leur absentéisme conjugué à l'indisponibilité des spécialistes (cardiologues et diabétologues) augmentent le taux de mortalité et le recours à la médecine traditionnelle. Par ailleurs, les paiements informels, la fraude, les faibles procédures réglementaires, les procédures d'achat opaques et mal conçues et les détournements de fonds sont malheureusement le quotidien dans les centres de santé de Daloa.

2.3. Eau

Au niveau de l'approvisionnement en eau potable, dans la ville de Daloa comme toutes les régions de socle cristallin et cristallophyllien, la faible productivité des aquifères a favorisé l'utilisation des eaux de surface comme principale source d'Alimentation en Eau Potable (AEP). Le réseau public d'eau potable exploité par la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI), est située à 23 km de la ville de Daloa et sert à approvisionner les ménages de ladite ville et des localités raccordées, notamment les villages Château, Zimeguhé-Lobo, Koukoghé, Zahia, Zetodigba, Carrefour Baouya et Zebra. A Daloa, la situation de la desserte en eau par branchement de la SODECI est de 2 112 299 mètres linéaires pour un seul château d'eau dont la capacité est de 2 000 m³. Or, le nombre d'abonnés à Daloa croit chaque année, et la forte demande en eau ne peut être satisfaite totalement par la SODECI. Ainsi, chaque jour, les coupures d'eau modifient considérablement les habitudes et les comportements des ménages. Ces derniers sont obligés de laisser leurs robinets ouverts et/ou de veiller pour attendre l'arrivée de l'eau. Pour les quelques foyers chanceux, l'eau peut encore venir aux alentours de 00 heure, voire 03 heures du matin ; toutefois avec une faible pression. Dans les quartiers en extension de la commune, où le réseau est quasi-inexistant, la rareté des points d'eau potables concourt à l'utilisation par les populations, des émergences d'eau souterraines (sources) et des puits, souvent situés

à plusieurs kilomètres (1 à 3 Km) des lieux d'habitation. Au niveau qualitatif, même quand l'eau est disponible, la non maîtrise par moment, des charges polluantes de l'eau de la rivière «Lobo», donne à l'eau de robinet, un aspect organoleptique (couleurs, odeurs, goûts) désagréable. En effet, l'eau de la rivière «Lobo», traitée pour l'AEP des populations de la commune de Daloa est très riche en matières organiques, micropolluants et autres substances toxiques. Ainsi, le doute sur la qualité de l'eau fournie au robinet oblige une bonne partie de la population de la ville de Daloa à se tourner encore vers ces autres sources d'approvisionnement, quand bien même les études sur leur qualité restent très sommaires et inexistantes pour certaines. Cela constitue d'ailleurs un réel danger pour la santé des populations.

Au vu de tous ces problèmes, Les Organisations de la Société Civile (OSC) féminines de Daloa, recommandent diverses solutions.

3. RECOMMANDATIONS

L'espoir d'une société meilleure ne peut avoir lieu lorsque les finances publiques sont mal gérées. Ainsi, pour améliorer l'efficacité de la Gestion des Finances Publiques (GFP) à travers une meilleure participation des femmes, il faut déjà que les OSC féminines se sentent concernées et cela commence par de meilleures conditions d'existence. Les propositions suivantes ont donc été faites :

3.1. Coût de la vie et accès au financement

Un coût de vie abordable et l'accès à des modes de financement adaptés étant déterminants pour le bien-être de la population mais aussi pour la dynamique économique, il est indispensable que :

Les autorités gouvernementales :

- Incluent les OSC dans la gestion des finances publiques en les consultant dans la prise de décision ;
- Réduisent le nombre de pièces justificatives pour l'obtention d'un prêt en permettant aux femmes d'avoir des crédits à travers leurs associations ;
- Augmentent le délai avant remboursement (entre 3 et 6 mois) et baissent les taux d'intérêts sur les prêts ;

Le conseil régional :

- Mettent en place un mécanisme de régulation du coût de transport des marchandises dans la région de Daloa ;

- Améliore le tracé des axes utilisés par les femmes pour le transport des denrées alimentaires à défaut de construire de nouvelles routes ;

Le conseil municipal :

- Mette en place un mécanisme de régulation du coût des denrées alimentaires dans la ville de Daloa ;
- Facilite l'obtention de crédit des femmes à travers leur association.

3.2. Disponibilité et distribution de l'eau potable

Gérer économiquement l'eau est quasiment synonyme de lutter contre la pauvreté. En effet, là où l'eau est abondante, la richesse finit par apparaître grâce au travail des hommes. De ce fait, il serait souhaitable à Daloa que :

Les autorités gouvernementales :

- Luttent contre la cherté de la vie à travers la réduction du coût du mètre cube d'eau ;
- Confient la charge du ministère de l'hydraulique à une femme qui est plus sensible à la tâche ;
- Fassent le suivi de la bonne gouvernance prônée par le gouvernement ;
- Libéralisent la distribution de l'eau potable en Côte d'Ivoire.

Le conseil régional :

- Améliore le taux de desserte de l'eau potable à Daloa à travers la construction d'un second château notamment vers le quartier Orly ;
- Remplace la tuyauterie vieillissante afin d'améliorer la qualité de l'eau à la sortie des robinets ;
- Lutte contre la pénurie d'eau à travers la réalisation de plusieurs forages dans tous les quartiers de la ville. Ces derniers dépendent de la recharge à partir de la surface du sol. Toutefois, ils sont à l'abri des fluctuations saisonnières .

Le conseil municipal :

- Associe majoritairement les femmes dans les prises de décisions concernant l'aspect eau et assainissement à Daloa .

3.3. Equipement et personnel de santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé ne peut se dissocier du développement. En effet, une meilleure santé contribue au progrès économique, puisque les populations en bonne santé vivent plus longtemps et sont plus productives. Ainsi, il serait souhaitable à Daloa que :

Les autorités gouvernementales :

- Mettent effectivement en application le droit à la santé, conformément à l'article 2 du PIDESC en respectant les engagements pris ;
- Augmentent la part du budget allouée à la santé afin de bâtir plus d'infrastructures sanitaires pour réduire les coûts des soins dans la ville et ses alentours ;
- Forment des cadres efficaces pour une bonne gestion des ressources humaines du secteur de la santé ;
- Déconcentrent le personnel spécialisé dans les villes de l'intérieur du pays notamment celle de Daloa.

Le conseil régional :

- Renforce le plateau technique des différents services de santé de la ville de Daloa ;
- Fournisse de l'eau et de l'électricité aux centres de santé de Daloa (cas des maternités des quartiers de Kennedy et Orly) ;

Le Conseil Municipal :

- Fasse un suivi régulier des financements alloués aux travaux ;
- Élabore un système de préservation du patrimoine hospitalier .

A PROPOS DE LA NOTE D'ANALYSE

Il est de notoriété qu'il manque à la société civile en général, et particulièrement à la société civile féminine en Côte d'Ivoire, des analyses focalisées sur les enjeux locaux du système de Gestion des Finances Publiques (GFP). Le projet " Finances publiques, je participe ! " offre, à travers la présente initiative, l'opportunité aux femmes de réfléchir et de traduire, avec l'aide d'Experts-Consultants, leurs regards des problématiques locales qui impactent négativement leur quotidien. Une telle approche est un excellent moyen pour préparer les femmes à investir l'espace public, à la fois, pour mieux faire entendre leur voix et pour conduire des plaidoyers encore plus efficaces. Le projet " Finances Publiques, je participe ! " est Co-financé par l'Union européenne et la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) et mis en œuvre par la FES et le Réseau Ivoirien pour la Défense des Droits de l'Enfant et de la Femme (RIDDEF) dans quatre (4) régions de la Côte d'Ivoire, notamment à Abidjan, Bondoukou, Daloa et Korhogo.

MENTIONS LÉGALES

Illustration de couverture : Guei Dessekane

DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN COTE D'IVOIRE

Avenue Terrasson de Fougères, Immeuble Union européenne
01 BP 1821 Abidjan 01 Tél : +225 27 20 31 83 50
delegation-cote-divoire@eeas.europa.eu

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG ABIDJAN

08 B.P 312 Abidjan 08 Tél.: 00225 27 22 43 88 99
info@fes-cotedivoire.org
<https://jeparticipe.fes.de>

RIDDEF COTE D'IVOIRE SIEGE SOCIAL NATIONAL

Abidjan Cocody 2 plateaux, Boulevard Latrille, Imm BOTIWA,
escalier E, 2 ème étage, appt 546
Fixe : +225 27 22 54 19 79
Site : www.riddef.org Email
riddefsiège@gmail.com
Facebook : riddef côte d'ivoire

AUTEURS

Dr Kouao Armand ANOH, Enseignant-Chercheur - UJLOG, Daloa-CI
Dr Grakolet Arnold Zamereith GOURENE, Enseignant-Chercheur - UJLOG, Daloa-CI
Mme Ruth Krekpa WAPPO, Consultante, UFR – AJLOG, Daloa-CI
Participant des 10 Organisations de la Société Civile féminines de Daloa

©2021 FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG

La reproduction de ce document est interdite sans autorisation écrite de l'UE - FES- RIDDEF. Les idées et thèses développées dans ce document sont émises dans le cadre de la réalisation du projet " Finances Publiques, je participe ! " Cette publication a été produite avec le cofinancement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la FES et du RIDDEF.

Cette publication a été produite avec le cofinancement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de la FES et du RIDDEF.



Cofinancé par
l'Union européenne

